

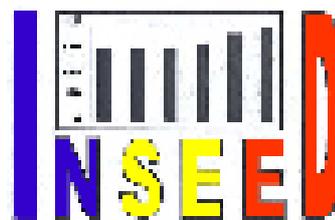
République du Tchad

Unité – Travail – Progrès

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DU PLAN

SECRETARIAT GENERAL

Institut National de la
Statistique, des Études
Économiques et
Démographiques



STATISTIQUES DU COMMERCE EXTERIEUR
STATISTIQUES DU COMMERCE EXTERIEUR

ANNEE 2008

REMERCIEMENTS

Le présent document sur les statistiques du commerce extérieur de l'année 2008 est élaboré par l'Institut National de la Statistique des Etudes Economiques et Démographiques. Les données qui ont servi à son élaboration ont été collectées au niveau de l'ensemble des bureaux des Douanes du Tchad, exerçant un certain niveau d'activités, grâce à une mission de collecte organisée conjointement par l'INSEED et la Direction Générale des Douanes et des Droits Indirects (DGDDI). Il faut avouer que le travail n'a pas été facile mais malgré toutes les difficultés imaginables (la dispersion de ces bureaux, les phénomènes de fraudes douanières, de sous déclaration et la déperdition de certains D3), nous sommes parvenus à atteindre des résultats qui garantissent la fiabilité et la représentativité des informations obtenues.

Nous espérons donc mettre à la disposition du public (partenaires au développement, investisseurs étrangers, opérateurs économiques nationaux, etc.) des données d'une certaine qualité permettant d'orienter des décisions ou des choix tant au niveau microéconomique que macroéconomique.

Nous espérons avec le soutien du gouvernement et des partenaires, poursuivre nos efforts dans les activités de production des statistiques du commerce extérieur, lesquelles activités ont pu être relancées en 2004 grâce à un appui de l'Union Européenne après une interruption d'une dizaine d'années.

La réalisation de ce document a été rendue possible grâce à l'excellente collaboration entre l'INSEED et la DGDDI et avec l'appui des partenaires extérieurs, notamment l'Union Européenne.

Que tous les intervenants dont les efforts conjugués ont permis cette publication trouvent ici l'expression de notre profonde gratitude.

L'Institut National de la Statistique, des Etudes Economiques et Démographiques apprécierait toutes suggestions ou tous commentaires sur la forme ou le fond de ce document pouvant contribuer à l'amélioration des prochaines publications.

**Le Directeur Général de l'Institut National
de la Statistique, des Etudes Economiques
et Démographiques**

OUSMAN ABDOULAYE HAGGAR

SIGLES

CEMAC	Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale
CAF	Coûts Assurances Fret
DAU	Document Administratif Unique
DGDDI	Direction Générale des Douanes et Droits Indirects
CFA	Communauté Financière Africaine
INSEED	Institut National de la Statistique, des Etudes Economiques et Démographiques
LO	Liquidations d'Office
LS	Liquidations Supplémentaires
SH	Système Harmonisé
SYDONIA	Système Douanier Automatisé
UC	Unité complémentaire
VRFT	Valeur Rendue Frontière du Tchad
VS	Valeur Statistique

SOMMAIRE

1.	CONCEPTS ET METHODOLOGIE	7
1.1	TERRITOIRE STATISTIQUE ET SYSTEME DE COMMERCE	7
1.2	VALEUR STATISTIQUE ET VALEUR IMPOSABLE	8
1.3	AUTRES CONCEPTS DU COMMERCE EXTERIEUR	9
1.4	TRAITEMENT DES DONNEES	10
1.4.1	Avertissement	10
1.4.2	Sources des données.....	11
1.4.3	Nature des données de base.....	11
1.4.4	Saisie, contrôle et apurement des données.....	11
1.4.5	Autres sources complémentaires.....	14
2.	Importations du Tchad en 2008	15
2.1	Points d'entrée des marchandises en 2008	15
2.2	Produits importés en 2008	15
2.3	Origine des produits	16
3.	Exportations du Tchad en 2008	19
3.1	Principaux produits (hors pétrole) exportés	19
3.2	Destination des produits exportés hors pétrole	20
3.3	Dynamique des exportations du pétrole brut	22

LISTE DES TABLEAUX

<i>Tableau 1. Taux de déperdition des déclarations par bureau des Douanes</i>	13
<i>Tableau 2. Principaux bureaux de Douanes relativement au montant des importations en 2008</i>	15
<i>Tableau 3. Principaux produits importés au Tchad en 2008</i>	16
<i>Tableau 4. Principaux chapitres de produits importés au Tchad en 2008</i>	16
<i>Tableau 5. Les cinq principaux pays d'origine des marchandises du Tchad et leurs cinq premiers produits respectifs en 2008</i>	18
<i>Tableau 6. Les dix principaux produits d'exportations du Tchad en 2008</i>	20

LISTE DES GRAPHIQUES

<i>Graphique 1. Les dix principaux pays d'origine des importations du Tchad en 2008 (Part dans le total des importations (%)).....</i>	<i>17</i>
<i>Graphique 2. Répartition par continent des marchandises importées par le Tchad en 2008.....</i>	<i>19</i>
<i>Graphique 3. Principales destination des produits hors pétrole exportés en 2008 (Part dans le total des exportations (%)).....</i>	<i>21</i>
<i>Graphique 4. Exportations du pétrole brut en volume (millions de barils).....</i>	<i>23</i>
<i>Graphique 5. Exportations du pétrole brut en valeur (milliards de FCFA).....</i>	<i>23</i>

1. CONCEPTS ET METHODOLOGIE

Comme tout domaine, celui des statistiques du commerce extérieur dispose d'un langage spécifique qu'il est important de comprendre pour bien connaître ce qu'elles disent. En outre, l'élaboration de ces statistiques procède selon une certaine méthodologie. Cette première section a pour objectif d'éclaircir sur les principaux concepts en jeu ainsi que la méthodologie utilisée.

1.1 TERRITOIRE STATISTIQUE ET SYSTEME DE COMMERCE

Le *territoire statistique* d'un pays, selon le Manuel des Nations Unies pour l'élaboration des statistiques sur le commerce international des biens, se subdivise « idéalement » en cinq (5) grandes zones comme sur le schéma ci-dessous.

(a) Zone de libre circulation	(b) Lieux de perfectionnement actif	(c) Zones franches industrielles	(d) Entrepôts douaniers	(e) Zones franches commerciales
----------------------------------	--	-------------------------------------	----------------------------	------------------------------------

La zone de libre circulation est la partie du territoire économique dans laquelle les biens circulent sans restrictions douanières.

Le perfectionnement actif est la procédure douanière selon laquelle certains biens peuvent être apportés dans le territoire douanier sans condition de paiement de taxes d'importation ; les produits compensatoires sont des produits résultant de la fabrication, du perfectionnement ou de la réparation de biens temporairement admis pour perfectionnement actif.

L'entreposage douanier désigne la procédure douanière selon laquelle les biens importés sont stockés sous contrôle des douanes dans un endroit désigné (entrepôts de douanes) sans paiement de frais et de taxes d'importation.

Une zones franche est une partie du territoire d'un État où tous les biens introduits sont généralement considérés, du point de vue des frais et taxes d'importation, comme étant hors du territoire douanier et ne sont pas soumis au contrôle habituel. Il en existe deux types :

- Les zones franches commerciales où les opérations autorisées sont généralement limitées à celles nécessaires à la préservation des biens et de la forme habituelle de manutention pour améliorer leur emballage ou leur qualité commercialisable ;
- Les zones franches industrielles où les opérations de traitement sont autorisées.

Trois (3) systèmes de commerce international existent, selon les zones du territoire statistique considérées :

- Le système de commerce général, où toutes les cinq (5) sont prises en compte ;
- Le système de commerce spécial strict, où seule la zone de libre circulation est prise en compte ;
- Le système de commerce spécial élargi, où ne sont pas considérés les entrepôts douaniers et les zones franches commerciales.

Au Tchad, la source statistique principale sur les entrées des marchandises est la déclaration douanière de mise à la consommation (D3) qui correspond à la procédure normale de dédouanement dans les principaux bureaux des Douanes. Une autre source indiquant les mêmes informations statistiques est l'état des perceptions directes (T6 bis) établi dans les autres bureaux douaniers et dans les cas de faibles transactions. Enfin et accessoirement, un état des liquidations d'office (LO) ou liquidation supplémentaire (LS) est rempli, lorsque la transaction est saisie seulement au stade du paiement des droits et taxes douaniers. Sont exclues de la définition stricte des importations les marchandises déclarées sous le régime de l'admission temporaire normale (document D18) ou spéciale (document D18 bis). Ce dernier document est établi pour les matériels d'équipement importés temporairement. La perception douanière dans ce type d'admission sur le territoire est calculée au prorata de la durée de présence. D'autres catégories de biens ne sont pas enregistrées dans les statistiques d'importation. Il s'agit des soutes internationales, des consommations à l'étranger des unités résidentes (bien que ces dernières soient intégrées dans d'autres sources sur les importations). Les importations postales sont reprises en statistiques à l'importation ainsi qu'à l'exportation sous la forme du document T6 bis modifié. Les déclarations d'admission en entrepôts fictifs (il n'existe pas d'entrepôts réels) ne sont pas exploitées en statistique douanière. Ainsi, *le Tchad applique le système de commerce international spécial strict.*

Ce système exclut, entre autres, les admissions temporaires ou spéciales, les transits, les entrées en entrepôts, les livraisons à l'avitaillement, le matériel militaire (armes et engins de guerre), l'or monétaire et les billets de banque, les échanges bénéficiant de l'immunité diplomatique, les exportations ou importations pour perfectionnement actif.

Dans ce contexte, les *importations* représentent le total combiné des importations entrant directement dans les circuits de l'économie nationale (destinées à la consommation intérieure directe) et des marchandises retirées d'entrepôts pour être mise à la consommation au Tchad. Et les *exportations* comprennent les exportations de marchandises d'origine nationale, c'est-à-dire de marchandises produites ou fabriquées entièrement ou en partie dans le pays, ainsi que les réexportations de marchandises étrangères après livraison au Tchad.

1.2 VALEUR STATISTIQUE ET VALEUR IMPOSABLE

Les statistiques du commerce extérieur appliquent des principes harmonisés pour la zone CEMAC (Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale) lors du calcul de la valeur statistique des flux commerciaux. En général, la valeur du bien devrait correspondre au montant qui aurait été facturé si ce bien avait été vendu ou acheté à la frontière nationale du

pays déclarant. En pratique, la valeur statistique du bien est généralement basée sur le montant imposable à des fins de TVA (taxe sur la valeur ajoutée) dans le cas des échanges sous-régionaux ou sur la valeur déterminée à des fins douanières dans le cas des échanges extra-CEMAC.

Cependant, pour certaines transactions commerciales, le montant déterminé à des fins fiscales ou douanières n'est pas applicable. C'est notamment le cas pour les opérations de perfectionnement, les opérations n'impliquant pas de transfert de propriété ou des biens retournés. Dans ces cas, le montant total de la vente ou de l'achat doit être estimé.

La valeur statistique ne tient pas compte des taxes à l'exportation/importation telles que les droits de douanes, la taxe sur la valeur ajoutée, les droits d'accise, les redevances, les remboursements à l'exportation ou d'autres taxes ayant des effets similaires. Elle ne tient compte que des frais accessoires (fret, assurance) se rapportant, à l'exportation/expédition, au trajet se situant sur le territoire de l'Etat membre à partir duquel les biens sont exportés et, à l'importation/arrivée, au trajet se situant en dehors du territoire de l'Etat membre dans lequel les biens sont importés. On parle de valeur FOB (franco à bord) pour les exportations/expéditions et de valeur CAF (coût-assurance-fret) pour les importations/arrivées.

La valeur imposable à l'importation ou à l'exportation est celle définie en application des articles 23 et 26 du Code des douanes :

- Après transbordement dans un port maritime, la valeur imposable est celle au port de déchargement majorée des frais de transport et tout frais accessoire jusqu'au lieu d'introduction dans le territoire douanier ;
- A la réception directe à l'aéroport, la valeur imposable est celle de la marchandise majorée de la totalité des frais de transport aérien et des frais accessoires.

En fait, la valeur rendue à la frontière du Tchad correspond à la signification véritable de la valeur CAF, mais par abus de langage, la valeur CAF est parfois utilisée au sens de la valeur CAF-Douala ou CAF-Lagos par opposition à la valeur FOB-Europe par exemple.

1.3 AUTRES CONCEPTS DU COMMERCE EXTERIEUR

A l'importation, **le pays d'origine** est celui où la marchandise a été récoltée, s'il s'agit d'un produit naturel, fabriqué ou bien transformé complètement s'il s'agit d'un produit manufacturé. A l'exportation, **le pays de destination** est celui de la dernière destination effective connue. Sur la déclaration de mise à la consommation (D3) et l'état de liquidation, le pays d'origine est indiqué, ainsi que sur la déclaration simplifiée (T6 bis). Sur la déclaration de mise à la consommation (D3) et l'état de liquidation, le pays d'importation est également renseigné, il correspond au pays acquéreur de la marchandise importée. Ainsi une machine provenant des Etats-Unis achetée à un importateur du Nigeria a pour pays d'origine les Etats Unis, et pour pays d'importation le Nigeria. La déclaration T6bis ne le mentionne pas. Elle est établie dans la nomenclature commune aux six Etats de la CEMAC à huit chiffres sur la base du système harmonisé (SH). Des regroupements par chapitre (deux chiffres) et sous-chapitre (quatre

chiffres) sont mentionnés pour la simplification de la présentation et également pour reprendre les codes indéterminés au niveau de huit chiffres.

Le régime douanier distingue plus de dix catégories de régimes fiscaux d'importation et d'exportation, selon la taxation spécifique aux produits.

Le poids net est le poids en propre de la marchandise emballée, dépouillée de tous ses emballages. Les montants en volume sont généralement exprimés en tonnes, sauf dans le cas des produits dont la mesure s'établit par une unité complémentaire, c'est le cas principalement des produits pétroliers (chapitre 27) exprimés en litres.

Les unités complémentaires représentent le nombre d'unités d'espèce de certains produits tels que les produits pétroliers, le bétail, les véhicules automobiles et autres cycles qui s'équivalent de certains volumes exprimés en tonnes.

1.4 TRAITEMENT DES DONNEES

1.4.1 Avertissement

La fiabilité des statistiques contenues dans le présent document est liée à la qualité des informations fournies par les bureaux des Douanes et aux efforts de l'ensemble des services douaniers dans leur mission de contrôle des déclarations et de correction des erreurs. Malgré les efforts louables consentis par les agents des Douanes à enregistrer l'ensemble des mouvements transfrontaliers des marchandises, il subsiste encore quelques difficultés liées : à la fraude douanière facilitée par l'étendue des frontières nationales, à la perte de certaines D3 due à des défauts d'archivage, et à un remplissage des documents comprenant des erreurs ou qui est peu lisible en raison de la qualification peu élevée de certains agents en charge.

Il convient aussi de rappeler que les statistiques du commerce extérieur ne prennent pas en compte, à l'entrée comme à la sortie du territoire : les produits admis temporairement pour essai ou exposition, les marchandises en transit et les flux concernant des produits particuliers (matériel militaire, produits prohibés...) qui n'entrent pas dans le champ de la production.

Enfin, L'INSEED ne dispose pas non plus d'une méthodologie d'estimation du phénomène de la fraude qui peut être important du fait de longues frontières avec les pays voisins.

Des écarts peuvent exister entre les chiffres figurant dans certains tableaux et ceux qui pourraient être calculés manuellement. Cette différence est due aux arrondis effectués par le logiciel utilisé ; pour des raisons de lisibilité des tableaux, les chiffres publiés ont été simplifiés.

Par ailleurs, il convient de ne pas confondre "exportations" et "productions nationales" de même que "importations" et "consommations" car l'un des concepts peut englober l'autre.

Malgré certaines imperfections qui peuvent provenir des difficultés soulignées ci-haut, les statistiques du commerce extérieur publiées dans le présent document donnent une appréciation de la nature et de la structure des transactions sur biens et services du Tchad avec l'extérieur.

1.4.2 Sources des données

Au Tchad, du fait des difficultés de mise en œuvre que rencontrent les procédures douanières informatisées (SYDONIA), les Documents Administratifs Uniques (DAU) constituent la principale source des données du commerce international de marchandises. Cependant, dans la mesure où ces DAU sont remplis manuellement, il est souvent constaté des erreurs provenant soit des omissions, soit de la mauvaise compréhension des procédures par les agents chargés de les remplir. Des ratures sur les informations saisies sont aussi fréquentes rendant parfois difficile la lecture.

1.4.3 Nature des données de base

L'information de base est constituée par les déclarations douanières. Environ 6250 enregistrements sont traités en moyenne par mois. Le traitement des données est effectué à partir des DAU qui a été mis en place en 2004 et qui vise à réduire la multiplicité d'imprimés afférents à chaque régime douanier et permettre une utilisation manuelle et pratique des déclarations en détail. Notons que les variables d'intérêts pour le commerce extérieur existent en état fini dans les DAU et sont saisis comme telles dans la base des données. Il s'agit, pour les importations, de :

- **Mois et année d'enregistrement ;**
- **Numéro d'enregistrement ou Déclaration ;**
- **Bureau de dédouanement :** *c'est désigne l'endroit où on dépose la déclaration pour accomplir la formalité douanière, et obtenir le bon à enlever ou à embarquer après les contrôles nécessaires et l'acquittement des droits et taxes ;*
- **Code pays de provenance :** *le pays de provenance est le pays d'où la marchandise a été expédiée vers le pays importateur sans qu'il y ait transaction commerciale, dans les pays intermédiaires ;*
- **Code Pays d'origine :** *le pays d'origine est le pays où la marchandise ou le produit a été récolté, extrait, fabriqué ou usiné ;*
- **Nomenclature tarifaire :** *on indique dans cette case la position tarifaire de la marchandise déclarée ; cette position du Système harmonisé (SH) est déterminée selon les règles générales du classement tarifaire tout en utilisant toutes les techniques d'identification de l'espèce et le choix de la bonne position (règles générales, note de section, chapitre ... Notes explicatives, prospectus, visite ...) ;*
- **Poids net en kilogrammes ;**
- **Valeur en douane de l'article ou valeur CAF en devise nationale au point d'entrer du territoire douanier :** elle est égale, pour un article donnée, à la somme

Fret + Assurance + Autres frais + Valeur FOB.

Pour les exportations, la différence sur la liste des variables avec celle-ci-dessus est au niveau du pays partenaire : on indique simplement le pays de destination.

1.4.4 Saisie, contrôle et apurement des données

Les annexes statistiques des déclarations D3 et T6 bis sont saisies sur micro-ordinateur sous le logiciel SPSS. Des corrections sont effectuées pendant les opérations de saisie, de corrections, de traitement et d'édition. Elles portent sur les erreurs de remplissage des déclarations : code

produits ou code origines erronés, sur la cohérence entre les différentes valeurs et sur les erreurs de saisie. Les numéros de déclarations sont également contrôlés et corrigés afin de déterminer exactement le nombre de déclarations traitées et celles non transmises. Les codes produits erronés sont systématiquement corrigés, d'autres sont repris au niveau des sous-chapitres (classification à quatre chiffres) ou même lorsque ce dernier n'existe pas dans la nomenclature au niveau des chapitres (classification à deux chiffres). La différence que l'on peut détecter dans tous les tableaux statistiques correspond aux produits non déterminés ou aux origines indéterminées, ainsi qu'aux valeurs arrondies.

Le ratio $r_1 = \frac{\text{poids}}{\text{Valeur}}$ est utilisé dans la détection des données erronées ; il y a erreur si l'inégalité $0 < r_1 \leq 1$ n'est pas vérifiée. En cas d'erreur, les corrections nécessaires sont apportées soit en recourant aux déclarations à travers leur numéro, soit en interrogeant les agents des bureaux de Douanes concernés sur l'exactitude de l'information.

Trois types d'erreur peuvent être identifiés :

- Le manque d'exhaustivité : le taux de déperdition permet alors d'estimer la valeur et la quantité manquante ;
- L'erreur de remplissage ou de saisie des déclarations : la solution est alors apportée au cas par cas et au besoin, une descente au bureau de Douanes concerné est effectuée pour vérification ;
- L'erreur de valorisation des produits : les importations sont valorisées au prix CAF et les exportations aux prix FOB ; cette forme d'erreur est un peu délicate, sa correction nécessite l'intervention des bureaux de Douanes considérés.

L'INSEED et la DGDDI restent en étroite collaboration dans la gestion de la qualité des données. Les déclarations erronées ou incohérentes font l'objet d'un arbitrage entre les deux structures.

Des difficultés d'archivage peuvent entraîner parfois des pertes de certains DAU au niveau des bureaux de Douanes. Comme pour les années antérieures, des pans de déclarations ont été constatés manquants pour l'année 2007 comme le montre le tableau 1. Comme dans un bureau de Douanes, les déclarations sont enregistrées par ordre arithmétique croissant de raison 1, tout numéro intermédiaire inexistant est considéré comme déclaration manquante et compté comme tel. Le dernier numéro d'enregistrement indiquant le nombre total des enregistrements, on calcule alors le taux de déperdition des déclarations, égal au rapport du nombre de déclarations manquantes par le nombre total de déclarations.

Tableau 1. Taux de déperdition des déclarations par bureau des Douanes en 2008

Code du bureau des Douanes	Bureau des Douanes	Taux de déperdition des déclarations sur les importations	Taux de déperdition des déclarations sur les exportations
EA401	ABECHE	4,28	AE
SA206	AM-TIMAN	94,83	0,00
OB702	BAGA-SOLA	15,29	7,22
EB407	BILTINE	44,44	AE
OB701	BOL	1,32	3,57
MB501	BONGOR	6,57	8,59
OD707	DABAOU	0,00	33,96
LD306	DOBA	27,00	25,00
MF504	FIANGA	2,43	0,00
SN209	GONDEY	55,56	1,60
LG303	GORE	AE	56,00
SG205	GOUNDI	9,83	46,67
NG110	GUELENDENG	1,48	2,19
SH207	HARAZE MANGUEIGNE	AE	3,92
NK606	KALAIT	0,00	0,00
LK305	KELO	0,55	0,00
LK308	KOME	31,27	4,11
SK208	KOUMRA	0,63	31,25
ML502	LERE	0,53	0,00
NM108	MANDALIA	10,85	12,00
OM703	MAO	3,70	22,47
NM104	MASSAGUET	AE	3,26
NM105	MASSAKORY	4,15	6,12
SM204	MOISSALA	0,00	5,71
LM301	MOUNDOU	12,53	15,90
NA101	N'DJAMENA AEROPORT	0,00	AE
NP103	N'DJAMENA/POSTE	3,91	AE
NR102	NGUELI ROUTE	0,00	17,54
MP503	PALA	1,60	1,59
SS201	SARH	3,12	8,08

Note : La mention *AE* signifie qu'aucune déclaration n'a été enregistrée concernant l'importation ou l'exportation, suivant le cas

Des ajustements et autres estimations ont été donc opérés pour tenir compte des valeurs manquantes.

Le taux de couverture des déclarations à l'importation est de 92,28% et celui des déclarations à l'exportation est de 88,50% soit un taux global de couverture 91,65% supérieur à celui des années 2007 et 2006. Cette amélioration s'explique par la collecte très tôt des déclarations auprès des bureaux de douanes. de est de 81% en 2007 contre 89% en 2006.

1.4.5 Autres sources complémentaires

Au Tchad, les DAU constituent la principale source. Cependant, compte tenu du fait que les bureaux douaniers ne sont pas automatisés pour enregistrer tous les produits du commerce extérieur, en particulier les produits pétroliers, certaines sources complémentaires sont utilisées pour arriver à cerner la quasi-totalité du commerce de marchandises. C'est ainsi que nous avons complété les données issues des Douanes par celles sur les produits pétroliers provenant de la Coordination de la fiscalité pétrolière.

2. IMPORTATIONS DU TCHAD EN 2008

Les importations du Tchad pour l'année 2008 sont évaluées à 374,11 milliards de FCFA contre 384 milliards de FCFA pour l'année 2007 soit une baisse de 2,57% due principalement au gazole. En effet, les importations de gazole ont subi une baisse de l'ordre de 41,23% et ce produit est le plus important en termes de valeurs aussi bien pour l'année 2007 que l'année 2008. La dynamique des importations fait ressortir une tendance à la baisse depuis l'année 2006.

2.1 POINTS D'ENTREE DES MARCHANDISES EN 2008

Le principal poste d'entrée des importations est celui de NGUELI ROUTE (N'Djaména). Par ce bureau de douanes, environ 48% des importations du Tchad sont enregistrées. Ensuite viennent les bureaux de KOME avec 22,31%, N'Djaména Aéroport avec 16,50%, Moundou avec 7,16%. Ces quatre (4) bureaux recouvrent 94% des importations et les 24 autres restants ne représentent que 6%.

Tableau 2. Principaux bureaux de Douanes relativement au montant des importations en 2008

Bureau de Douanes	Valeurs (en millions de FCFA)	Part du total des importations (%)
NGUELI ROUTE	179 170,35	47,89
KOME	83 449,76	22,31
N'DJAMENA AEROPORT	61 726,05	16,50
MOUNDOU	26 778,07	7,16
SARH	10 831,01	2,90

2.2 PRODUITS IMPORTES EN 2008

Comme pour l'année 2007, le gazole demeure le produit le plus important avec une valeur de 29,39 milliards de FCFA soit 7,86% du total des importations suivi des tubes et tuyaux de cuvelage ou de production et tige avec 3,93%, de l'essence destiné à l'aviation avec 3,60%. Le sucre raffiné de cannes ou de betteraves qui était le deuxième produit le plus importé en 2007 occupe en 2008 la quatrième place avec une valeur de 13 milliards (contre 16 milliards en 2007). Le tableau suivant montre les dix (10) premiers produits importés en 2008. Ceux-ci représentent le tiers des importations (125 milliards de FCFA).

Tableau 3. Principaux produits importés au Tchad en 2008

Produits	Valeurs (en millions de FCFA)	Part dans le total des importations
Gazoles	29 393,03	7,86
Autres tubes et tuyaux de cuvelage ou de production et tige	14 694,30	3,93
Essence destinée à l'aviation	13 462,66	3,60
Sucres raffinés de canne ou de betteraves	13 006,45	3,48
Autres ciments portland	11 775,46	3,15
White spirit	10 544,01	2,82
Tabac à fumer (scarfelati)	9 654,96	2,58
Super carburant	8 482,18	2,27
Farine de froment	7 374,41	1,97
Autres médicaments du n° 30.04, conditionnés pour la vente	7 059,34	1,89

L'analyse des valeurs des produits importés en termes de chapitre montre que ce sont les combustibles minéraux, huiles minérales et produits qui viennent en tête. Ils représentent environ 19% des importations totales avec une valeur 70,79 milliards de FCFA. Ensuite, ce sont les réacteurs nucléaires, chaudières ... qui prennent le deuxième rang avec des importations d'une valeur de 44,21 milliards de FCFA soit 12%. Les produits pharmaceutiques figurent parmi les dix (10) premiers chapitres et sont évaluées à 9, 73 milliards de FCFA soit 2,60% des importations totales. Le tableau suivant récapitule les dix (10) premiers chapitres importants en termes de valeurs des importations.

Tableau 4. Principaux chapitres de produits importés au Tchad en 2008

Code	Libellé du chapitre	Valeur (10 ⁶ FCFA)	Part (%)*
27	Combustibles minéraux, huiles minérales et produits	70 792,89	18,92
84	Réacteurs nucléaires, chaudières, machines, appareils et engins mécaniques; parties de ces machines ou appareils	44 241,36	11,83
73	Ouvrages en fonte, fer ou acier	42 522,37	11,37
85	Machines, appareils et matériels électriques	41 002,57	10,96
87	Voitures automobiles, tracteurs, cycles et autres véhicules terrestres, leurs parties et accessoires	21 554,97	5,76
17	Sucres et sucreries	19 502,79	5,21
25	Sel, soufre, terres et pierres, plâtres, chaux et ciments	17 443,62	4,66
39	Matières plastiques et ouvrages en ces matières; caoutchouc et ouvrages en caoutchouc	11 114,62	2,97
11	Produits de la minoterie, malt, amidons et féculés	9 924,52	2,65
30	Produits pharmaceutiques	9 730,86	2,60

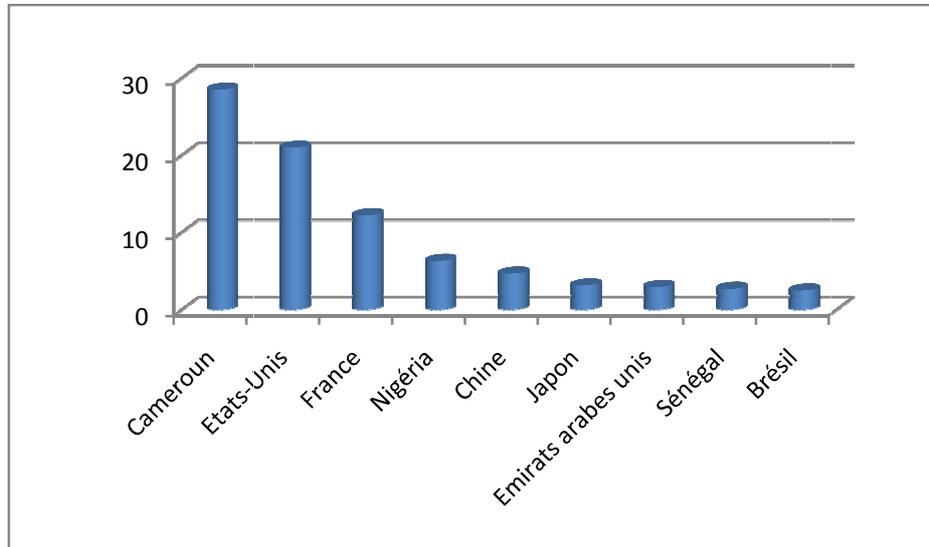
*La part est calculée sur la base du total des importations

2.3 ORIGINE DES PRODUITS

En termes d'origine des produits importés, comme en 2007, le Cameroun demeure le premier pays des importations du Tchad en 2008 avec 28,5% du total des importations pour une valeur de 106,64 milliards de FCFA contre 76 milliards de FCFA en 2007 soit une hausse de 41%. Les Etats-Unis, la France et le Nigeria gardent leur rang de l'année 2007 soit respectivement, le deuxième (78,51 milliards de FCFA soit 20,98%), le troisième (45,69 milliards de FCFA soit 12,21%) et le quatrième (26,63 milliards de FCFA soit 6,32%). Le Brésil cède le

cinquième rang au profit de la Chine avec des importations évaluées à 17,42 milliards de FCFA soit 4,66% du total. Le graphique suivant montre les dix (10) premiers pays d'origine des produits importés par le Tchad.

Graphique 1. Les dix principaux pays d'origine des importations du Tchad en 2008 (Part dans le total des importations (%))



Le tableau 5 montre les cinq (5) principaux produits des cinq (5) premiers pays d'origines des importations du Tchad.

Pour le Cameroun, les produits importés par ordre d'importance sont les gazoles, l'essence destiné à l'aviation, les ciments Portland, le White spirit et les sucres de cannes ou de betteraves avec respectivement comme part dans les importations totales d'origine camerounaises de 21,22%, 12,29%, 10,99%, 9,89% et 9,42%.

Pour les Etats-Unis, les produits importés par ordre d'importance sont les tubes et tuyaux de cuvelage ou de production et tige, les produits chimiques du n° 38.24, les polymères acryliques, sous formes primaires, les tubes et tuyaux en caoutchouc vulcanisé non durci, renforcés et les tubes et tuyaux, sans soudure, en fer ou acier, pour oléoducs.

Pour la France, les produits importés par ordre d'importance sont la farine de froment, les médicaments du n° 30.04, conditionnés pour la vente, les groupes électrogènes, moteur diesel, puissance inférieure à 75 kVA, les appareils pour la réception, la conversion et la transmission ou la régénération de la voix, d'images ou d'autres données, les tours et pylônes en fonte, fer ou acier.

Pour le Nigéria, les produits importés par ordre d'importance sont le Super carburant, les gazoles, la farine de froment, le lait en poudre, en granulés excédant 1,5% en poids de matière et les groupes électrogènes, moteur diesel, puissance inférieure à 75 kVA.

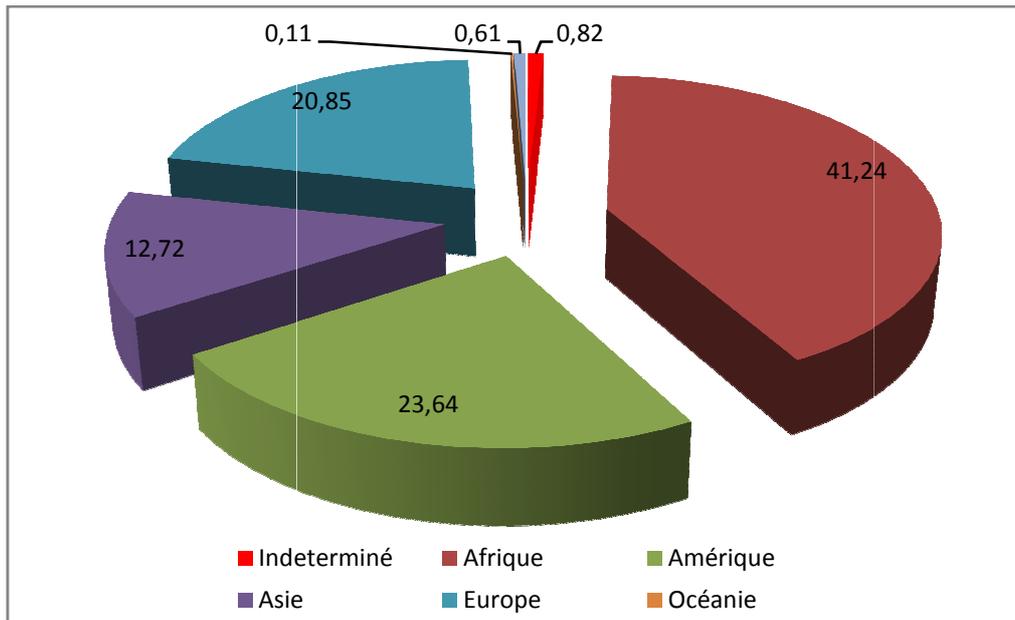
Tableau 5. Les cinq principaux pays d'origine des marchandises du Tchad et leurs cinq premiers produits respectifs en 2008

	Produits	Valeurs (10⁶ CFA)	Part * (%)
Cameroun	Gazoles	22 632,33	21,22
	Essence destinée à l'aviation	13 107,59	12,29
	Autres ciments portland	11 718,63	10,99
	White spirit	10 544,01	9,89
	Sucres raffinés de canne ou de betteraves	10 040,52	9,42
Etats Unis	Autres tubes et tuyaux de cuvelage ou de production et tige	9 716,24	12,38
	Autres produits chimiques du n° 38.24	4 418,03	5,63
	Autres polymères acryliques, sous formes primaires	4 275,05	5,45
	Tubes et tuyaux en caoutchouc vulcanisé non durci, renforcés	3 558,62	4,53
	Tubes et tuyaux, sans soudure, en fer ou acier, pour oléoducs	3 244,42	4,13
France	Farine de froment	3 649,14	7,99
	Autres médicaments du n° 30.04, conditionnés pour la vente a	3 646,67	7,98
	Groupes électro, moteur diesel, pce < 75 kVA	1 768,81	3,87
	Appareils pour la réception, la conversion et la transmission ou la régénération de la voix, d'images ou d'autres données	1 510,52	3,31
	Tours et pylônes en fonte, fer ou acier	1 496,05	3,27
Nigeria	Super carburant	6 368,00	26,95
	Gazoles	5 330,28	22,56
	Farine de froment	978,53	4,14
	Lait en poudre, en granulés, excédant 1,5% en poids de matière	967,31	4,09
	Groupes électro, moteur diesel, pce < 75 kVA	603,46	2,55
Chine	Autres constructions et parties de construction, en FFA	3 776,42	21,68
	Appareils pour la réception, la conversion et la transmission ou la régénération de la voix, d'images ou d'autres données	2 276,68	13,07
	Autres parties reconnaissables destinés aux n° 85.25 à 85.28	2 048,30	11,76
	Autres postes téléphoniques d'usagers	1 296,31	7,44
	Parties des machines de sondage ou forage des n° 8430.41 et	873,70	5,01

*La part est calculée sur le total des importations du pays d'origine des produits

La répartition des produits importés par zone économique et continent montre que la CEMAC participe à 28,78% aux importations du Tchad contre seulement 3,41% pour la zone UEMOA. De manière plus générale, les importations du Tchad sont de 41% d'origine africaine, 24% d'origine américaine et 21% d'origine européenne. Ces trois (3) zones recouvrent environ 85% des importations tchadiennes. Le graphique suivant résume les importations du Tchad par continent.

Graphique 2. Répartition par continent des marchandises importées par le Tchad en 2008



3. EXPORTATIONS DU TCHAD EN 2008

Les exportations du Tchad pour l'année 2008 hors pétrole sont évaluées à 40,37 milliards de FCFA contre 55,79 milliards de FCFA pour l'année 2007 soit une baisse de 27,64% environ. Cette baisse s'explique principalement par la chute de la production coton et de la gomme arabique. Pour ces deux (2) produits, on note une baisse de moitié de leur production. Le principal produit exporté est le bétail avec une valeur de 21,36 milliards de FCFA soit plus de la moitié des valeurs des exportations totales du Tchad. Le premier pays de destination des exportations du Tchad en 2008 est le Nigéria avec une valeur des exportations de 24,41 milliards de FCFA soit 60,46%. Quant aux exportations du pétrole brut, elles sont évaluées à 1 773 milliards de FCFA pour un volume de 47 millions de barils contre 3 110 milliards de FCFA pour un volume de 52 millions de barils en 2007. Il se dégage une baisse des exportations en valeurs de 43%. Celle-ci s'explique principalement par la chute du cours de pétrole sur le marché international. En somme, les exportations du pétrole brut représentent 98% des exportations totales du Tchad en 2008.

3.1 PRINCIPAUX PRODUITS (HORS PETROLE) EXPORTES

Durant l'année 2008, les principaux produits exportés hors pétrole sont le bétail (21,36 milliards de FCFA), le coton (8,30 milliards de FCFA), les bovins reproducteurs de race pure (2,38 milliards de FCFA), la gomme arabique (1,45 milliards de FCFA), les arachides non grillées et décortiquées (1,35 milliards de FCFA) et les graines de coton (1,26 milliards de FCFA). Ces six (6) produits concentrent environ 90% des exportations du Tchad hors pétrole. Le graphique suivant montre la part de chaque produit dans les exportations totales du Tchad.

Tableau 6. Les dix principaux produits d'exportations du Tchad en 2008

Produits	Valeurs (en millions de FCFA)	Part dans le total des exportations (%)
Bœufs	21 362,94	52,91
Coton, non cardé ni peigné, allen	8 297,15	20,55
Bovins reproducteurs de race pure	2 379,79	5,89
Gomme arabique	1 451,12	3,59
Arachides, non grillées, décortiquées	1 351,95	3,35
Graines de coton	1 265,93	3,14
Cadres et conteneurs conçus pour 1 ou plusieurs modes	766,70	1,90
Autres motocycles et cycles équipés d'un moteur au	677,65	1,68
Ovins	639,73	1,58
Autres instruments et appareil du n° 90.15"	347,10	0,86

En termes de chapitres, ce sont les animaux vivant qui viennent en tête pour une valeur de 24,91 milliards de FCFA soit 61,70% suivis du coton (20,55%) et des graines et fruits oléagineux, graines, semences (7,03%). Ces trois (3) chapitres représentent environ 90% des exportations du Tchad avec une valeur de 36,05 milliards de FCFA. Le tableau suivant fait ressortir les cinq (5) premiers chapitres des exportations.

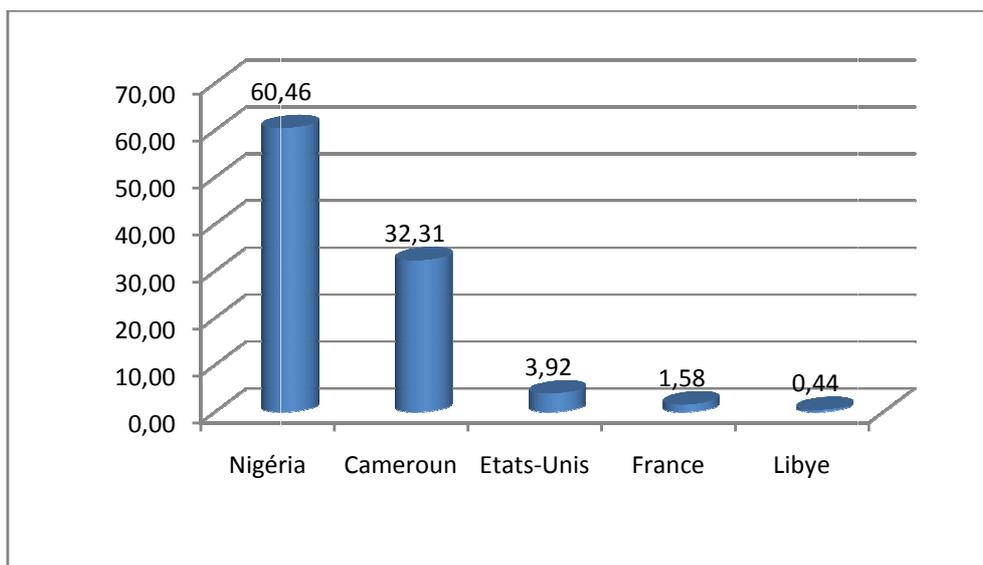
Tableau 7. Chapitre des principaux produits d'exportations du Tchad en 2008

Code	Libellés du chapitre	Valeurs (en millions de FCFA)	Part dans le total des exportations (%)
01	Animaux vivants	24 911,42	61,70
52	Coton	8 297,15	20,55
12	Graines et fruits oléagineux, graines, semences	2 839,47	7,03
13	Gommes résines et autres sucres et extraits végétaux	1 451,12	3,59
86	Véhicules et matériels pour voies ferrées	766,70	1,90

3.2 DESTINATION DES PRODUITS EXPORTES HORS PETROLE

Comme pour l'année 2007, le premier pays de destination des produits d'exportation du Tchad est le Nigéria avec environ 60% des exportations du Tchad pour une valeur de 24,41 milliards de FCFA. Le Cameroun qui était le quatrième pays de destination des exportations en 2007 occupe le deuxième rang en 2008 avec une valeur de 13,04 milliards de FCFA soit 32,31% des exportations totales. La France occupe la quatrième place (deuxième en 2007) pour une valeur de 637,33 millions de FCFA contre 21,52 milliards de FCA en 2007. Les Etats-Unis sont troisième avec des exportations d'une valeur totale de 1,58 milliards de FCFA soit 3,92% des exportations totales. Le graphique suivant indique la part des cinq (5) premiers pays de destination des produits d'exportations du Tchad.

Graphique 3. Principales destination des produits hors pétrole exportés en 2008 (Part dans le total des exportations (%))



Les produits exportés vers le Nigéria sont constitués essentiellement du bétail, des ovins, de la gomme arabique et des chevaux et chameaux pour une valeur 24,21 milliards de FCFA soit 99% des exportations à destination du Nigéria.

Tableau 8. Exportations vers le Nigeria

Produits	Valeurs (en millions de FCFA)	Part (%)
Bœufs	20 838,39	85,36
Bovins reproducteurs de race pure	2 286,03	9,36
Ovins	515,47	2,11
Gomme arabique	225,11	0,92
Autres chevaux	178,99	0,73
Chameaux	162,80	0,67
Arachides, non grillées, décortiquées	73,45	0,30
Caprins	59,77	0,24
Chamelles	28,91	0,12
Autres poissons fumés, y compris les filets, présentés autre	15,74	0,06
Graines de coton	6,15	0,03
Stylos et crayons à bille"	5,00	0,02
Tourteaux d'arachide	4,08	0,02
Parties de lampes électriques portatives	2,76	0,01
Autres bovins	2,15	0,01
Autres peaux de bovins, autrement conservées	1,98	0,01
Viandes bovines, salées ou en saumure, séchées ou fumées	1,57	0,01
Lait en poudre, en granulés, excédant 1,5% en poids de matière	1,50	0,01
Huile d'arachide et ses fractions, raffinées	1,48	0,01
Chevaux reproducteurs de race pure	0,75	0,00
Peaux brutes d'ovins, autrement conservées	0,17	0,00
Total	24 412,23	100,00

Le Cameroun, premier pays d'origine des importations du Tchad, est le deuxième pays de destination des exportations tchadiennes. Les produits faisant l'objet d'exportations sont par ordre d'importance le coton, les graines de coton, les arachides, les bœufs et la gomme arabique. Ces produits sont évalués à 11,67 milliards de FCFA soit environ 90% des exportations totales à destination du Cameroun. Le tableau suivant donne la liste des cinq (5) premiers produits exportés vers le Cameroun.

Tableau 9. Principaux produits exportés vers le Cameroun

Produits	Valeurs (en millions de FCFA)	Part *(%)
Coton, non cardé ni peigné, allen	8 297,15	63,61
Graines de coton	1 259,79	9,66
Arachides, non grillées, décortiquées	1 244,20	9,54
Bœufs	517,86	3,97
Gomme arabique	348,41	2,67

*La part est calculée dans le total des exportations vers le Cameroun

Les exportations du Tchad vers la France sont constituées uniquement de la gomme arabique (611,54 millions de FCFA) et des effets personnels (25,79 millions de FCFA). Par contre celles à destination des Etats-Unis sont constituées de cadres et conteneurs, des motocycles et cycles équipés d'un moteur, des autres instruments et de la gomme arabique.

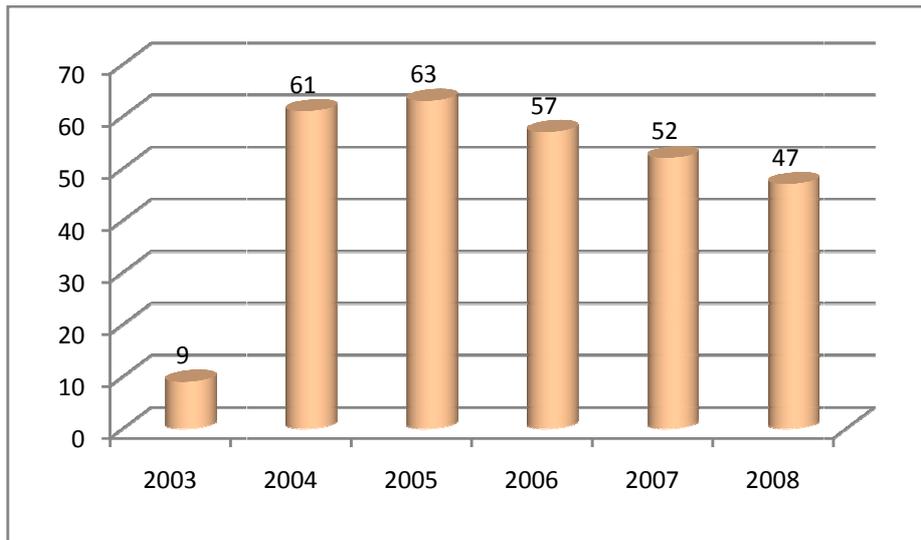
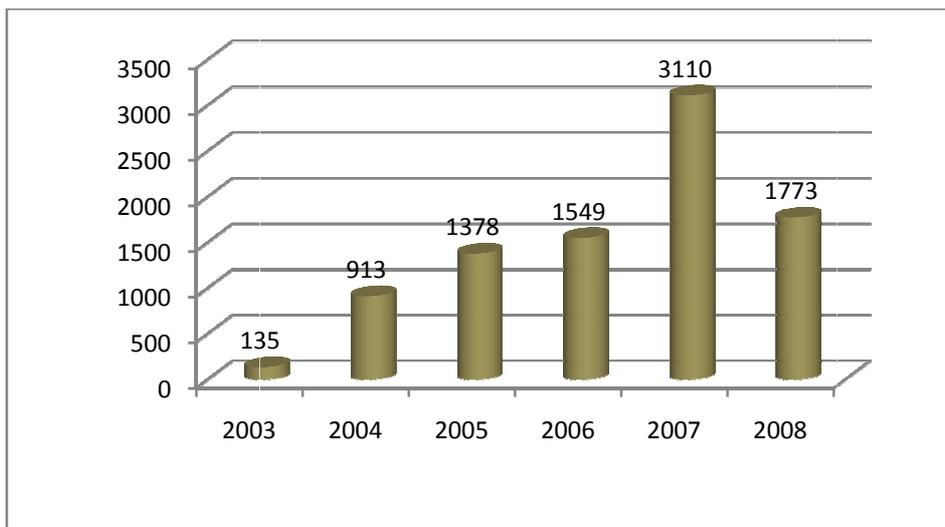
Tableau 10. Principaux produits exportés vers les Etats-Unis

Produits	Valeurs (en millions de FCFA)	Part *(%)
Cadres et conteneurs conçus pour 1 ou plusieurs modes	753,63	47,59
Autres motocycles et cycles équipés d'un moteur	677,65	42,79
Autres instruments et appareil du n° 90.15"	96,45	6,09
Gomme arabique	28,24	1,78
Bambous	16,00	1,01

*La part est calculée dans le total des exportations vers le Cameroun

3.3 DYNAMIQUE DES EXPORTATIONS DU PETROLE BRUT

La dynamique du pétrole brut montre que depuis le lancement de la production, celle-ci n'a pas cessé d'augmenter. Toutefois, à partir de 2005 où les exportations ont atteint leur maximum (63 millions de barils), une tendance à la baisse s'est amorcée et en 2008 elle est de l'ordre de 47 millions de barils. Comparativement à l'année 2007, les exportations en 2008 ont baissé de 9,62%. Les graphiques suivants donnent l'évolution des exportations en volume et en valeurs.

Graphique 4. Exportations du pétrole brut en volume (millions de barils)**Graphique 5. Exportations du pétrole brut en valeur (milliards de FCFA)**

Ont participé à la confection de ce document sur les statistiques du commerce extérieur de l'année 2008 :

Coordination des travaux :

- **OUSMAN ABDOULAYE HAGGAR**, Directeur Général de l'INSEED ;
- **YOUSSOUF AWARE NEISSA**, Chef de Département des synthèses et statistiques économiques

Rédaction :

- **BEASSOUM NADJIARABEYE CHRISTIAN**, Chef de Service des Comptes Nationaux
- **YOUSSOUF IBN ALI**, Cadre au Département des synthèses et statistiques économiques

Collecte et Traitement des données :

- **DEMONGTA DJIMASTA**, Responsable des statistiques du commerce extérieur
- **MAHAMAT ISMAEL AHMAT**, Responsable adjoint des statistiques du commerce extérieur
- **SERGE MAHOULI**, Responsable de la qualité des données du commerce extérieur

Toutes les correspondances concernant l'annuaire des statistiques du Commerce Extérieur sont à adresser à :

Monsieur le Directeur Général de l'Institut National de la Statistique,

Des Etudes Economiques et Démographiques,

B.P. 453, N'Djaména – TCHAD.

Tél. (235) 252 31 64 Fax : (235) 252 66 13

Email : inseed@intnet.td

Site internet : www.inseed-tchad.org